

Annonces légales et judiciaires

EARL DE MARMOUSI

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au Capital de 300 000 Euros
Siège Social : Quartier Marmousi 26800 MONTOISON RCS ROMANS 322 622 267

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2019, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Jean-Paul CROUZET et de la modification de la dénomination sociale qui sera désormais : DE MARMOUSI, et ce à compter du même jour. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans.

Pour avis, la Gérance

OCTET+

SARL en liquidation au capital de 7 700 €.
Siège social et de liquidation :
8 Chemin des Oliviers 26800 MONTOISON.
422 936 112 RCS ROMANS

L'associé unique, le 31/12/2019, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Gilbert BOMBARDIER, demeurant 8 Chemin des Oliviers 26800 MONTOISON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quittus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de ROMANS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

SCI CHRISTE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros. Siège social : 17 Ancienne route d'Ancone 26200 MONTELIMAR 528 974 694 RCS ROMANS

AVIS DE PUBLICITÉ

Selon délibération du 19/12/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 17 Ancienne route d'Ancone, 26200 MONTELIMAR au 4 Rue des Artisans 26450 CLEON D'ANDRAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de ROMANS.

**Retrouvez la suite
des annonces légales
en page 18**

CONSTRUCTION VILLA DU SUD

SAS au capital de 3.000 €. Siège : 10 AVENUE DE FONTCOUVERTE 84000 AVIGNON 841561996 RCS d'AVIGNON

Par décision de l'AGE du 14/01/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 12/10/2018 au avenue de la Résistance 26110 MIRABEL AUX BARONNIES.

Président: M. KARAMAN Ramazan 146, avenue du Général De Gaulle 30390 ARAMON

Radiation au RCS de AVIGNON et ré-immatriculation au RCS de ROMANS.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/01/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : RÉBÉNÉ

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 105 rue du village, 26190 ST MARTIN LE COLONEL

Objet social : Conseil et expertise sur la transition écologique, solidaire et environnementale; toute opération liée au développement et à la gestion de projets, l'expertise, la formation, l'évaluation et l'audit dans les domaines de la transition écologique, solidaire et environnementale; établissement et exploitation de bases de données et création de méthodes et outils liés à ces activités; actions de formation liées à ces activités; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Président : M. Tangi CORVELER demeurant 105 rue du village, 26190 ST MARTIN LE COLONEL

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

EARL DES FREYDIERS

Société civile au capital de 7 622,45 EUR
Siège social : 240 chemin des Freydiers
26120 BARCELONNE
408 021 848 RCS ROMANS

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du PV AGE du 31/12/2019, l'assemblée générale a nommé en qualité de nouvelle cogérante de la société, avec Monsieur Olivier RIMET, gérant maintenu, Mme Johanna RIMET, demeurant à 26120 BARCELONNE, 305 chemin des Freydiers. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis, La gérance.

GAEC DE LA GRANGE REYNAUD

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. Société civile au capital variable de 59 580 EUR. Siège social : 1505 route de Saint Clair 26530 LE GRAND SERRE
331 813 733 RCS ROMANS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du PV AGE et décisions de l'associée unique du 31/12/2019, l'assemblée générale a pris acte de l'intention de Mr Jean-Noël BANCEL de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2019. Mme Murielle BANCEL reste désormais seule gérante au sein dudit GAEC. Le même jour, l'associée unique a décidé de transformer le GAEC en EARL et ce à compter du 01/01/2020. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis, La gérance.

EARL DOMAINE DE LORIS

Société civile au capital de 810 000 EUR
Siège social : Les Bayles 26400 ALLEX
840 027 304 RCS ROMANS

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du PV AGE du 13/01/2020, l'assemblée générale a nommé en qualité de nouveau gérant de la société, avec Madame Chantal et Monsieur Serge MOUNIER, co-gérants maintenus, Mr Joris MOUNIER, demeurant à 26400 ALLEX, chemin des Bayles et ce à compter du jour de ladite assemblée. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis, La gérance.

Journal **L'Agriculture Drômoise**

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans - RCS Romans B 307.711.507

à parution. Principaux associés : Chambre d'Agriculture - CRCA - Groupama Méditerranée

ADMINISTRATION - RÉDACTION

Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

Journal habilité à publier les **annonces légales** et **judiciaires** du département de la Drôme

PUBLICITÉ LOCALE

AGRI RHÔNE-ALPES BOURGOGNE
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 7
Tél : 04.72.72.49.07
Tél : 07.71.91.72.09
jchossion@arbbox.fr

PUBLICITÉ NATIONALE

REUSSIR
Antoine Defert
4-14 rue Ferrus CS 41442
75683 Paris cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr

ABONNEMENT

Offre 1 an - 50 n° du journal + version numérique + suppléments : 114 €
Offre 2 ans - 100 n° du journal + version numérique + suppléments : 210 €
Offre 50 n° du journal + version numérique + suppléments + 1 revue technique : 155 €
Prix au numéro : 2,80 €

IMPRESSION

Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCGD (issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_{tot} 0,022



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.

annonces légales et judiciaires (suite)

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif annuel est fixé à 1,91 euro le mm colonne. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



APPEL À CANDIDATURES - SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L 143-3 et R 142-3 du Code rural.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AA 26 19 0205 EP : superficie totale : 133 ha 11 a 49 ca dont 119 ha 78 a 85 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHAUvac-LAUX-MONTAUX (133 ha 11 a 49 ca) A- 10 A- 110 B- 30 B- 91(J)- 92(K)- 92(B) B- 93(J)- 93(K)- 107- 109 B- 116- 120- 124- 128- 136- 137- 139- 146 B- 161- 163- 166- 170- 172- 173- 180 B- 203 B- 217- 219 C- 3 C- 130 C- 232- 233 C- 265 C- 268- 273 C- 287 C- 304- 312 C- 337 C- 341. 342- 348- 351 D- 188- 198- 202 D- 206- 210 D- 218 D- 238 D- 350 D- 353 D- 364- 365 D- 370 D- 378- 381- 387 D- 398- 403- 405- 406- 412 D- 413- 414- 415- 417- 419 D- 441- 452- 455 D- 461 D- 482.
Zonage : CHAUvac-LAUX-MONTAUX : RNU - Fonds libre

AS 26 19 0197 PV : superficie totale : 7 ha 33 a 80 ca dont 96 a 40 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MONTFROC (7 ha 33 a 80 ca) E- 2- 5- 6- 7- 19- 22- 46- 47- 48- 51- 52 E- 197- 210- 266 E- 277- 346.
Zonage : MONTFROC : RNU - Fonds libre

AA 26 19 0216 PV : superficie totale : 44 ha 95 a 56 ca dont 13 ha 69 a 32 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation. Parcellaire : ROUSSET-LES-VIGNES (44 ha 95 a 56 ca) A- 54- 55- 56- 67 A- 145- 157- 168 B- 5 B- 120 C- 301- 302- 303 C- 305- 306- 313- 314- 315 C- 330 C- 826(A)- 826(B)- 833(A)- 833(B) C- 834- 835(A)- 835(B)- 836(A)- 836(B)- 837- 838- 839- 840(A)- 840(B)- 840(C)- 841- 842(A)- 842(B)- 843(A)- 843(B). 844- 845- 848- 849- 850 C- 854- 855- 856- 857- 858- 859- 866- 870- 871- 872- 875- 876- 877- 878- 879(A)- 879(B)- 880- 885- 886- 889- 890- 891- 892- 893- 894- 895- 896- 897- 901- 907 C- 909- 910- 911 C- 1012[968] C- 1014[874]- 1015[873]- 1016[874](J), 1016[874](K)- 1017[873](J)- 1017[873](K) C- 1024[332]- 1025[332](A)- 1026[332](B)- 1034[336] C- 1083[867] C- 1205[316] D- 440 D- 518- 519(A)- 519(B)- 522- 523- 686[514]- 687[517] (A)- 687[517](B)- 688[524].
Zonage : ROUSSET-LES-VIGNES : CN - Fonds libre

AP 26 19 0135 JMC : superficie totale : 1 ha 88 a 82 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MALISSARD (1 ha 88 a 82 ca) AH- 439[375](A)- 439[375](B)- 482[468].
Zonage : MALISSARD : A - Fonds libre

AP 26 19 0136 JMC : superficie totale : 1 ha 77 a 33 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MALISSARD (1 ha 77 a 33 ca) AH- 470[118]- 472[119]- 474[120]- 484[476].
Zonage : MALISSARD : A - Fonds libre

XA 26 20 0002 JMC : superficie totale : 4 ha 34 a 70 ca dont 68 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances. Parcellaire : PONTAIX (4 ha 34 a 70 ca) C- 15- 16- 17- 18- 19- 20- 23- 24- 25- 26- 27- 28 C- 29 C- 30- 31- 32. - Zonage : PONTAIX : SD - Biens occupés, mais bail résilié dans l'acte de vente

AS 26 19 0209 JMC : superficie totale : 2 ha 76 a 20 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : MONTCLAR-SUR-GERVANNE (2 ha 76 a 20 ca) AB- 89- 90- 91(J)- 91(K)- 92- 93- 94.
Zonage : MONTCLAR-SUR-GERVANNE : SD - Fonds libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer. Elles devront déposer leur candidature par écrit au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 30/01/2020 à : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

PHARMACIE BOULARD

Société À Responsabilité Limitée au capital de 947 318,19 € Siège social : 1 boulevard Aristide Briand 26200 MONTELIMAR 392 187 803 RCS ROMANS

Suivant décisions de l'AGE du 1.12.19, l'objet social de la société a été étendu, à compter du 1.12.19, aux activités de société holding et de société holding animalrice, l'animation effectif d'un groupe, la mise en place de la stratégie du groupe, la gestion de la trésorerie et la réalisation de prestations administratives comptables et d'exploitation d'une officine de pharmacie, en ce compris toutes activités accessoires autorisées. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de ROMANS.

SOCIETE BERNARD. Société à Responsabilité Limitée. Capital social de 45.734,71 Euros. Siège social: La Jarrette 26620 LUS LA CROIX HAUTE. R.C.S. DIE B 382.105.567 R.C.S. N° Chrono 91 B 20.

Par AGE du 01/01/2020, les Associés ont décidé à compter de ce jour: D'augmenter le capital social qui s'élève actuellement à 45 734,71 € divisé en 1200 parts de 38,11 € chacune, d'une somme de 29 265,29 € pour le porter à 75 000 €, par incorporation de réserves prélevées sur le poste « report à nouveau ». En représentation de cette augmentation de capital, la valeur nominale de chaque part actuellement existante sera portée de 38,11 € à 62,50 €. De modifier suite à une opération d'adressage de la mairie l'adresse de la SARL au 45 rue des Aiguières la Jarrette 26620 LUS LA CROIX HAUTE. D'autoriser une cession de part. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de DIE.

DUCROT ET ASSOCIES 4 ALLEE DU LAUZON 84110 VAISON LA ROMAINE

Par acte SSP du 10/01/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CHAUVIN ALEXANDRE. Objet social : TRAVAUX AGRICOLES. Siège social : QUARTIER LA BANATE, 26770 Rousset-les-Vignes. Capital : 10000 €. Durée : 99 ans.

Gérance : M. CHAUVIN ALEXANDRE, demeurant QUARTIER LA BANATE, 26770 Rousset-les-Vignes. Immatriculation au RCS de Romans-sur-Isère.

Capital social: 1000 euros
Immatriculation: Au RCS de ROMANS SUR ISERE
Gérants: M. David SEBASTIEN, et Mme Christelle MAZIOUX son épouse, demeurant ensemble à GRANE (26400) 535 chemin de Bichet.

Cession de parts sociales: Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous seing privé. Toutes les cessions de parts quelles que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis et mention Me DEGRENDDEL

Avis

Commune de Saint-Julien en Vercors - Délibération en date du 7 octobre 2019: Instauration du droit de préemption urbain sur une partie de la parcelle A 597Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22-15°;Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles, L211-1, L 213-2-1 et suivants, le conseil municipal d'une commune dotée d'une carte communale approuvée peut, en vue de la réalisation d'un équipement ou d'une réalisation d'aménagement, instituer un droit de préemption dans un ou plusieurs périmètres délimités par la carte. La délibération précise pour chaque périmètre, l'équipement ou l'opération projetée ; Vu la carte communale approuvée par délibération du conseil municipal 2015-030 en date du 7 septembre 2015 et l'arrêté du Préfet de la Drôme 2015342 - 0019 en date du 10 décembre 2015 portant approbation de la carte communale de Saint Julien en Vercors ; Vu la situation de la partie sud de la parcelle A 597 qui est enclavée dans la place de l'église, bordée au sud et à l'est par la place publique et à l'ouest par un trottoir public; Considérant l'intérêt pour la commune d'instaurer un droit de préemption simple, sur une partie de la parcelle A 597 lui permettant de poursuivre sa politique d'aménagement des espaces publics, d'embellir et de fluidifier les circulations sur cette place au cœur du village; Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE d'instaurer un droit de préemption urbain sur une partie de la parcelle A 597.

DONNE délégation au Maire, conformément à l'article L'2122-22-15 du Code Général des Collectivités Territoriales pour l'exercice du Droit de Préemption sur le périmètre défini.



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 07/01/2020 à ESPENEL (26), il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale URSA MAJOR. Siège social 157 Rue des Barry 26340 ESPENEL. Objet la propriété, la gestion, l'administration et la disposition des biens dont la société sera propriétaire. Durée 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS. Capital social 139 800 €. Gérance Madame Ludivine OTTINI-ABAOKOUK, demeurant à 26340 ESPENEL, 157 Rue des Barry. La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis, La gérance

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAIS D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament holographie en date du 6 août 2016, Madame Ginette Henriette METTON, en son vivant retraitée, demeurant à CREST (26400) Résidence Louise Vallon Rue Roch Grivel. Née à CREST (26400), le 6 août 1932. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à VALENCE (26000) (FRANCE), le 8 novembre 2019.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane ESTOUR, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Stéphane ESTOUR et Cécile PAGES », titulaire d'un Office Notarial à CREST, 6 quai des Marronniers, le 4 janvier 2020, 2020, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Stéphane ESTOUR, notaire à CREST (Drôme) 6 Quai des Marronniers, référence CRPCEN: 26076, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de VALENCE (Drôme) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/01/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SASU CRIS IMMOBILIER
Forme : SASU
Capital social : 150 €

Siège social : 116 Avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE

Objet social : la vente, la construction et la promotion de biens meubles et immeubles. L'achat, la rénovation, en vue de leur vente de tous biens meubles et immeubles et toute autre activité connexe.

Président : M. Représenté Par Marcelin Henry SAS HENRY'S REAL ESTATE demeurant 116 Avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 30 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

Par ASSP du 07/01/2020, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA BOULANGERIE DES BAINS

Siège : LIEU-DIT LE CHABRERIEUX 26570 MONTBRUN LES BAINS

Objet : La boulangerie, - La pâtisserie

- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; - et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DE ROMANS

Capital : 5 000 €

Les co-Gérant : MADAME FOURNIER FIONA MARIE EVELYNNE et MONSIEUR BLANC JULIAN TEDDY JOHAN Demeurant ensemble au LE VILLAGE CARNIOL 04150 SIMIANE LA ROTONDE

EARL DES CONTOURS

Société civile en liquidation au capital de 7 500 EUR. Siège de la liquidation : 110 chemin des Contours 26120 CHABEUIL 522 664 069 RCS ROMANS

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du PV des décisions de l'associée unique du 31/12/2019, l'associée unique a décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 01/01/2020 et de désigner comme liquidateur Mme Elodie MASSON, demeurant à 26120 CHABEUIL, 110 chemin des Contours. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Inscription modificative au greffe du Tribunal commerce de ROMANS.

Pour avis, Le liquidateur

ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L' ACTIF NET

Article 788 du Code civil Article 1335 du Code de procédure civile